



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quatorzième session

Rome, 1-5 avril 2019

Plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux

Point 15.3 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux

I. Introduction et contexte général

1. En 2014, la recommandation numéro un de l'évaluation relative au renforcement du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) indiquait ce qui suit: il faut élaborer un plan de travail et budget annuel pour le Secrétariat, qui sera approuvé par le Bureau et qui devra contenir des objectifs clairs et réalisables, détailler autant que possible les activités et recenser les ressources humaines et financières nécessaires.

2. En avril 2016, la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), à sa onzième session, a adopté le plan de travail et budget de la CIPV pour 2016 et en a pris note. Il s'agissait du premier plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV élaboré conformément à l'évaluation relative au renforcement et du premier budget qui présentait de nombreux ajouts et améliorations. La pratique a démontré que la planification plus rigoureuse et plus transparente du plan de travail et budget pour 2016 a permis au Secrétariat de suivre de plus près l'état d'avancement des activités tout en veillant à maîtriser les dépenses. Par la suite, le plan de travail et budget 2017 du Secrétariat de la CIPV a été adopté à la douzième session de la CMP, tenue en République de Corée.

3. En juin 2017, le Bureau de la CMP et le Comité financier ont débattu en profondeur de la voie à suivre pour l'élaboration du plan de travail et budget 2018 du Secrétariat de la CIPV. Ils ont tous deux proposé d'apporter certaines améliorations concernant sa présentation, notamment de hiérarchiser les activités contenues dans le plan de travail sur la base de la CIPV et de son Cadre stratégique et d'avancer d'un an le processus budgétaire.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



4. À l'issue des débats tenus en juin 2017, le Secrétariat de la CIPV a lancé un processus détaillé en vue d'élaborer un plan de travail et budget pour 2018 et pour 2019. Le Bureau ayant adopté le plan de travail et budget 2018 du Secrétariat de la CIPV en octobre 2017, le plan de travail et budget 2019, élaboré par le Secrétariat de la CIPV, lui a été présenté afin qu'il l'adopte à sa réunion (virtuelle) de décembre.
5. En 2018, la CMP, à sa treizième session, a adopté le plan de travail et budget 2019 de la CIPV, le premier document de ce type tourné vers l'avenir. Cette décision a ouvert la voie à l'élaboration du plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV, en vue de son examen à la quatorzième session de la CMP. La CMP continuera d'approuver les plans de travail et budgets pour l'année suivante afin de permettre une meilleure planification des activités et des ressources.
6. En juillet 2018, l'équipe principale du Secrétariat de la CIPV s'est réunie à diverses reprises sur plusieurs semaines afin de se pencher sur le plan de travail et budget 2020 et de convenir à la fois du programme de travail global et des différentes activités qui seraient menées en 2020.
7. Ces débats fructueux ont permis aux responsables d'unité de mieux s'accorder et se coordonner au sujet du travail à réaliser, et de prendre davantage conscience du caractère limité des ressources dont ils disposent pour mener les activités convenues. Ils ont également donné l'occasion de créer des synergies, en permettant aux responsables d'unité de mieux connaître le travail des autres unités, d'où une mutualisation des ressources le cas échéant. En outre, la coordination et la planification efficace devraient aboutir à de meilleurs résultats.
8. En octobre 2018, le Bureau de la CMP a approuvé le plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV, afin qu'il soit présenté à la quatorzième session de la CMP.
9. L'année 2020 revêt une importance particulière pour la CIPV en ce qu'elle a été proclamée Année internationale de la santé des végétaux. À des fins de clarté et de transparence à l'égard des donateurs et du grand public, le plan de travail et budget de l'Année internationale de la santé des végétaux est distinct de celui qui concerne les autres activités du Secrétariat; il peut être consulté à l'appendice 1 (activité 4).

II. Principaux résultats et produits

10. Le plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV englobe toutes les activités essentielles (appendice 1). Le résultat global de l'exécution du plan de travail et budget 2020 devrait faire avancer la mission de la CIPV et contribuer aux efforts mondiaux de protection de la sécurité alimentaire et de l'environnement, tout en facilitant le commerce.

A. Gouvernance et gestion (activité 1 de l'appendice 1)

Gouvernance et stratégies (activité 1.1 de l'appendice 1)

11. Résultats attendus du volet «Gouvernance et stratégies» – Cette activité essentielle aidera les Parties contractantes à participer aux processus de la CIPV, à apporter leurs contributions et à recevoir des observations et de l'aide de la part du Secrétariat de la CIPV. Le Secrétariat de la CIPV, qui offre à la fois un espace de discussion ouvert sur les questions liées à la santé des végétaux et une structure pour l'établissement de normes et la mise en œuvre de la Convention, devrait permettre de fluidifier les processus de la CIPV, de sorte que les Parties contractantes progressent dans le domaine de la santé des végétaux.

12. Le pilier «Gouvernance et stratégies», à l'instar du pilier «Intégration et appui», s'est vu attribuer 13 points dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation. La CMP était considérée comme obligatoire, tandis que les réunions du Bureau de la CMP et du Comité financier, et le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, étaient perçus comme hautement prioritaires.

B. Intégration et appui (activité 1.2 de l'appendice 1)

13. Résultats attendus du volet «Intégration et appui» – Cette activité essentielle devrait contribuer à améliorer l'intégration des activités d'établissement de normes et de mise en œuvre, à faire reconnaître davantage l'importance de la CIPV, à gérer les informations et les obligations des pays en matière de communication d'informations, et à faire progresser l'initiative sur l'Année internationale de la santé des végétaux.

14. Le pilier «Intégration et appui», à l'instar du pilier «Gouvernance et stratégies», s'est vu attribuer 12 points dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation. La gestion des informations et la mobilisation de ressources étaient considérées comme hautement prioritaires.

C. Établissement de normes (activité 2 de l'appendice 1)

15. Résultats attendus du volet «Établissement de normes» – Cette activité essentielle consiste à élaborer des normes internationales harmonisées grâce à un processus transparent et inclusif répondant aux besoins des Parties contractantes. La CIPV est la seule organisation chargée de l'établissement de normes phytosanitaires reconnue par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et ses normes fournissent un cadre harmonisé qui contribue à une agriculture et une sécurité alimentaire durables, à la protection de l'environnement et à la facilitation du commerce.

16. Le pilier «Établissement de normes» s'est vu accorder 25 points dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation. Les quatre principaux résultats susmentionnés étaient considérés comme étant pratiquement d'égale importance au regard du Cadre stratégique de la CIPV.

D. Facilitation de la mise en œuvre (activité 3 de l'appendice 1)

17. Résultats attendus du volet «Facilitation de la mise en œuvre» – Cette activité essentielle devrait accroître la capacité des Parties contractantes et des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) de faire face aux problèmes relatifs à la santé des végétaux en connaissance de cause, efficacement et de façon inclusive.

18. Le pilier «Facilitation de la mise en œuvre» s'est vu accorder 25 points dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation. Le renforcement des capacités, le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV (IRSS), les outils de la CIPV et ePhyto étaient considérés comme extrêmement pertinents au regard du Cadre stratégique de la CIPV.

E. Année internationale de la santé des végétaux (activité 4 de l'appendice 1)

19. Résultats attendus du volet «Année internationale de la santé des végétaux» – Cette activité extraordinaire devrait permettre de renforcer la reconnaissance, le plaidoyer et l'appui dans le domaine de la santé des végétaux. L'Année internationale de la santé des végétaux revêt une importance capitale pour la communauté internationale, qui est censée produire et préserver les ressources végétales afin d'assurer la sécurité alimentaire dans le monde entier grâce à des écosystèmes stables et durables. Elle devrait accroître la capacité des Parties contractantes et des ONPV de faire face aux problèmes relatifs à la santé des végétaux en connaissance de cause, efficacement et de façon inclusive.

20. L'Année internationale de la santé des végétaux s'est vu accorder 25 points dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation, à égalité avec les autres domaines de travail essentiels de la CIPV pour 2020.

III. Allocations budgétaires

21. Le budget proposé pour 2020 prévoit une répartition équilibrée des ressources entre les quatre piliers, afin de renforcer constamment le travail de la CIPV sur la gouvernance et les stratégies, ainsi que l'établissement de normes, tout en mettant en avant la facilitation de la mise en œuvre et les activités d'intégration et d'appui. Il vise également à permettre que les activités en rapport avec l'Année internationale de la santé des végétaux bénéficient d'un financement suffisant.

A. Programme ordinaire de la FAO

22. Au moment de la rédaction du présent document, il est prévu que les crédits attribués au plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV s'élèvent à 2 945 000 USD. Cette somme a été répartie entre les activités sans aucun déficit budgétaire (appendice 1).

B. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV

23. Il est proposé que le Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV contribue au budget à hauteur de 1 877 000 USD, réparti comme suit: 12 pour cent seront affectés au pilier «Gouvernance et gestion», tandis que l'établissement de normes et la facilitation de la mise en œuvre recevront respectivement 12 et 38 pour cent du budget total. Le budget de l'Année internationale de la santé des végétaux représente 38 pour cent de la contribution envisagée du Fonds fiduciaire multidonateurs.

24. Il convient de noter que certaines activités d'établissement de normes font partie intégrante des volets «Gouvernance et stratégies» et «Intégration et appui». Les dépenses de personnel représentent au total 44 pour cent du budget, et les dépenses de fonctionnement devraient atteindre 56 pour cent (appendice 1).

25. Il est important de noter que l'exécution des activités inscrites au budget du Fonds fiduciaire multidonateurs est totalement tributaire de la bonne volonté des donateurs.

C. Projets de la CIPV

26. Le budget affecté aux projets que le Secrétariat de la CIPV doit mettre en œuvre en 2020 s'élève à 1 638 000 USD (appendices 1 et 2). Il est important de noter que, au moment de la rédaction du présent document (janvier 2019), le Projet de l'Union européenne (UE) à l'appui de la CIPV, mentionné à l'appendice 1, n'a pas été officiellement convenu entre la CIPV et l'UE et que l'inclusion du budget afférent à ce projet dans le plan de travail et budget global du Secrétariat de la CIPV pour 2020 ne donne lieu à aucune obligation pour la CIPV ni pour l'UE.

D. Appui en nature à la CIPV

27. Les contributions en nature attendues pour 2020 s'élèvent à 885 000 USD. Il s'agit de contributions non monétaires qui sont fournies au Secrétariat par les Parties contractantes ou des organisations pertinentes, mais qui sont traduites en valeur monétaire (USD) afin d'établir un budget dans le cadre d'une procédure transparente (appendice 1).

IV. Conclusion et recommandations

28. Le plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2020 propose les allocations budgétaires et les activités ciblées dont le Secrétariat a besoin pour améliorer ses résultats, parvenir à de plus grandes réalisations et renforcer sa capacité de servir les Parties contractantes de la CIPV, compte tenu des ressources financières et humaines prévues.

29. Le budget proposé est censé représenter de manière réaliste le plan de travail pour 2020 et vise à améliorer encore les produits et les services que le Secrétariat de la CIPV fournit aux Parties contractantes.

30. La CMP est invitée à:

- 1) approuver le plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV.

Plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV

Mission de la CIPV – Protéger les ressources végétales mondiales contre les organismes nuisibles	Résultats attendus/jalons – brève description	Rubriques budgétaires de la FAO • Salaires des fonctionnaires du cadre organique • Salaires des agents des services généraux • Consultants • Contrats (protocoles d'accord, autres achats) • Frais de voyage • Frais généraux de fonctionnement	Degré de priorité selon le Cadre stratégique (1 – minimal; 2 – moyen; 3 – élevé; X – obligatoire)						Source de financement (en milliers d'USD)							
			Convention	Promouvoir les mesures de lutte contre la propagation des organismes nuisibles	Appui à l'harmonisation des mesures de lutte	Aider les Parties contractantes à remplir leurs obligations	Gouvernance efficace	Score total	Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (122/MUL)	Projet de l'UE à l'appui de la CIPV (à déterminer/EC)	Projet IRSS financé par l'UE (877/EC)	Projet FAO-Chine de CSS (291/CPR)	Appui du Japon à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au titre d'ePhyto (827/JPN)	Appui en nature	Total
1. GOUVERNANCE ET GESTION																
1.1. GOUVERNANCE ET STRATÉGIES																
DÉPENSES (BRUTES) RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX RESSOURCES HUMAINES HORS PERSONNEL																
FRAIS DE FONCTIONNEMENT																
1.1.1. Commission des mesures phytosanitaires (CMP) (15^e session)																
			X	X	X	X	X	-								
Aide au voyage pour les participants de pays en développement	Les participants de pays en développement bénéficient d'une aide et le quorum de la CMP est assuré	Frais de voyage								29		95				
Traduction des documents de la CMP (autres que les projets de NIMP et les recommandations de la CMP)	Tous les documents de la CMP sont traduits et disponibles dans toutes les langues officielles de la FAO	Facturation interne de la traduction								120						
Interprétation des sessions de la CMP	Les séances plénières de la CMP sont interprétées dans toutes les langues officielles de la FAO	Facturation interne de l'interprétation								70						
Organisation de séances et de réunions parallèles	Des séances et des réunions parallèles sont organisées comme prévu et selon les demandes	Frais généraux de fonctionnement								10						
Mise en œuvre du plan de communication	Du matériel de communication est produit et une couverture médiatique est assurée	Frais généraux de fonctionnement								15						
Organisation de la logistique et des activités d'appui	Toute la logistique est organisée	Frais généraux de fonctionnement								30						
1.1.2. Bureau de la CMP et Comité financier																
			X	1	1	3	X	5								
Aide au voyage pour les participants de pays en développement	Facilitation d'une participation pertinente des pays en développement à trois réunions du Bureau et du Comité financier	Frais de voyage								10		10				
Organisation de la logistique et des activités d'appui	Toute la logistique est organisée	Frais généraux de fonctionnement								2						
1.1.3. Comité des normes																
			X	1	X	1	X	2								
Aide au voyage pour les participants de pays en développement	Facilitation d'une participation pertinente des pays en développement à deux réunions du Comité des normes	Frais de voyage								37	13	15				
Interprétation des réunions de mai et novembre du Comité des normes	Deux réunions du Comité des normes interprétées dans deux langues demandées, à savoir l'espagnol et le français, outre l'anglais obligatoire (possibilité de demande d'une troisième langue)	Facturation interne de l'interprétation								90						
Organisation de la logistique et des activités d'appui	Toute la logistique est organisée	Frais généraux de fonctionnement								5						
1.1.4. Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités																
			2	1	2			1	6							
Aide au voyage pour les participants de pays en développement	Facilitation d'une participation pertinente des pays en développement à une réunion du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités	Frais de voyage								37	3	15				
Organisation de la logistique et des activités d'appui	Toute la logistique est organisée	Frais généraux de fonctionnement								5			27			
Total partiel «Gouvernance et stratégies»			2	3	3	4	1	13	1 328	16	135	27	-	-	100	1 606

Plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV

Mission de la CIPV – Protéger les ressources végétales mondiales contre les organismes nuisibles	Résultats attendus/jalons – brève description	Rubriques budgétaires de la FAO • Salaires des fonctionnaires du cadre organique • Salaires des agents des services généraux • Consultants • Contrats (protocoles d'accord, autres achats) • Frais de voyage • Frais généraux de fonctionnement	Degré de priorité selon le Cadre stratégique (1 – minimal; 2 – moyen; 3 – élevé; X – obligatoire)						Source de financement (en milliers d'USD)																			
			Convention	Promouvoir les mesures de lutte contre la propagation des organismes nuisibles	Appui à l'harmonisation des mesures de lutte	Aider les Parties contractantes à remplir leurs obligations	Gouvernance efficace	Score total	Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (122/MUL)	Projet de l'UE à l'appui de la CIPV (à déterminer/EC)	Projet IRSS financé par l'UE (877/EC)	Projet FAO-Chine de CSS (291/CPR)	Appui du Japon à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au titre d'ePhyto (827/JPN)	Appui en nature	Total												
1.2. INTÉGRATION ET APPUI															-													
DÉPENSES (BRUTES) RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX RESSOURCES HUMAINES HORS PERSONNEL															323	196	30	16	-	-	65	630						
FRAIS DE FONCTIONNEMENT															173	22	-	-	50	-	26	271						
1.2.1. Gestion de l'information															2	1	1	4										
Maintien à niveau des outils informatiques (Système de mise en ligne des observations, Portail phytosanitaire international [PPI]) pour qu'ils répondent mieux aux besoins des utilisateurs	Système de mise en ligne des observations maintenu à niveau selon que de besoin	Contrats						20						6	26													
	Frais d'hébergement des outils informatiques de la CIPV	Contrats						25							25													
	Les systèmes d'information de la CIPV (PPI, Phyto.info, Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique, évaluation de la capacité phytosanitaire [ECP], outils d'apprentissage en ligne) sont maintenus à niveau et améliorés selon que de besoin, le processus de migration est amorcé	Facturation interne							15							15												
1.2.2. Communication et plaidoyer																		2	2									
Organisation d'activités de communication	Organisation de 2-3 séminaires/manifestations de communication de la CIPV	Frais généraux de fonctionnement						5				35		20	60													
Production et publication de documents de plaidoyer	Production, publication ou réimpression de documents de plaidoyer, notamment: rapport annuel 2019 de la CIPV, 10-12 notes d'information ou brochures de la CIPV, 3-5 vidéos, calendrier de bureau, gadgets portant le logo de la CIPV, documents de plaidoyer (réimpression), manuel de procédure	Contrats						29	4						33													
1.2.3. Coopération internationale																		2	2									
Coordination et participation aux partenariats et aux activités de liaison de la CIPV	Organisation d'activités conjointes avec les partenaires de la CIPV ou participation à ces activités, notamment: Convention sur la diversité biologique (CDB), Groupe de liaison des Conventions relatives à la biodiversité, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Informea, Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), groupe de travail du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), Union européenne (UE), Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, etc.	Frais de voyage						30							30													
1.2.4. Obligations des pays en matière de communication d'informations															X			1	1									
Gestion du programme relatif aux obligations des pays en matière de communication d'informations	Organisation d'un atelier sur les obligations des pays en matière de communication d'informations; actualisation de la base de données et des statistiques sur les obligations des pays en matière de communication d'informations	Frais de voyage										15			15													
1.2.5. Mobilisation de ressources															1			1	2									
Organisation d'activités de mobilisation de ressources	Réalisation de trois missions auprès de donateurs potentiels	Frais de voyage							18						18													
1.2.6. Autres															1				1									
Enregistrement du symbole de la NIMP 15	Symbole de la NIMP 15 enregistré ou renouvelé	Contrats						20							20													
Fonctionnement général	Matériel informatique et autres équipements, entretien des bureaux	Frais généraux de fonctionnement						29							29													
Total partiel «Intégration et appui»															4	-	1	4	3	12	496	218	30	16	50	-	91	901
TOTAL PARTIEL «GOUVERNANCE ET GESTION»															6	3	4	8	4	25	1 824	234	165	43	50	-	191	2 507

Plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV

Mission de la CIPV – Protéger les ressources végétales mondiales contre les organismes nuisibles	Résultats attendus/jalons – brève description	Rubriques budgétaires de la FAO • Salaires des fonctionnaires du cadre organique • Salaires des agents des services généraux • Consultants • Contrats (protocoles d'accord, autres achats) • Frais de voyage • Frais généraux de fonctionnement	Degré de priorité selon le Cadre stratégique (1 – minimal; 2 – moyen; 3 – élevé; X – obligatoire)						Source de financement (en milliers d'USD)								
			Convention	Promouvoir les mesures de lutte contre la propagation des organismes nuisibles	Appui à l'harmonisation des mesures de lutte	Aider les Parties contractantes à remplir leurs obligations	Gouvernance efficace	Score total	Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (122/MUL)	Projet de l'UE à l'appui de la CIPV (à déterminer/EC)	Projet IRSS financé par l'UE (877/EC)	Projet FAO-Chine de CSS (291/CPR)	Appui du Japon à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au titre d'ePhyto (827/JPN)	Appui en nature	Total	
2. ÉTABLISSEMENT DE NORMES																	
DÉPENSES (BRUTES) RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX RESSOURCES HUMAINES HORS PERSONNEL										474	219	30	-	-	-	321	1 044
FRAIS DE FONCTIONNEMENT										214	-	15	-	-	-	-	229
2.1. Définition et hiérarchisation des thèmes			1	2	X	2	1	6									
Lancement d'appels à propositions	Lancement d'un appel à communication de traitements phytosanitaires et examen des propositions	Facturation interne de la traduction								3							3
Mise à jour de la liste de thèmes – normes et mise en œuvre	Liste de thèmes actualisée en 6 langues deux fois par an	Facturation interne de la traduction								7							7
	Appel à propositions de thèmes lancée, équipe spéciale organisée et propositions examinées	Frais de voyage								9							9
2.2. Rédaction et contributions d'experts			1	2	X	2	1	6									
Organisation des activités de groupes de travail d'experts	Les participants ciblés bénéficient d'une aide pour participer à la réunion	Frais de voyage								10		15					25
	Logistique organisée	Frais généraux de fonctionnement								2							2
Organisation des activités de groupes techniques	Les participants ciblés bénéficient d'une aide pour participer à trois réunions physiques de groupes techniques	Frais de voyage								30							30
	Logistique organisée	Frais généraux de fonctionnement								2							2
Élaboration et mise à jour de matériel pédagogique à destination des Parties contractantes et des membres du Comité des normes	Matériel pédagogique pertinent aux fins de la participation des Parties contractantes au processus d'établissement de normes et pour les membres du Comité des normes mis à jour comme il convient Programme de mentorat pour les nouveaux membres du Comité des normes mis en œuvre	Frais généraux de fonctionnement															
										2							2
2.3. Consultations et adoption			2	2	X	1	1	6									
Traduction des NIMP et des recommandations de la CIPV en vue de leur adoption à la seizième session de la CMP (2021)	Projets de NIMP et recommandations de la CMP présentés à la CMP en six langues (protocoles de diagnostic [PD] présentés en anglais et traduits après adoption)	Facturation interne de la traduction								91							91
Traduction des NIMP aux fins de consultations	Projets de NIMP présentés lors des consultations en trois langues (PD présentés en anglais et traduits après adoption)	Facturation interne de la traduction								50							50
Traduction des PD après adoption	Les PD sont traduits et mis à disposition après adoption	Facturation interne de la traduction								3							3
2.4. Autres			1	1	1	1	3	7									
Contribution au fonctionnement interne	Fonctionnement efficace et efficient de l'Unité et gestion des imprévus	Frais généraux de fonctionnement								5							5
Total partiel Unité chargée de l'établissement des normes			5	7	1	6	6	25	688	219	45	-	-	-	321	1 273	

Plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV

Mission de la CIPV – Protéger les ressources végétales mondiales contre les organismes nuisibles	Rubriques budgétaires de la FAO • Salaires des fonctionnaires du cadre organique • Salaires des agents des services généraux • Consultants • Contrats (protocoles d'accord, autres achats) • Frais de voyage • Frais généraux de fonctionnement	Degré de priorité selon le Cadre stratégique (1 – minimal; 2 – moyen; 3 – élevé; X – obligatoire)						Source de financement (en milliers d'USD)								
		Convention	Promouvoir les mesures de lutte contre la propagation des organismes nuisibles	Appui à l'harmonisation des mesures de lutte	Aider les Parties contractantes à remplir leurs obligations	Gouvernance efficace	Score total	Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (122/MUL)	Projet de l'UE à l'appui de la CIPV (à déterminer/EC)	Projet IRSS financé par l'UE (877/EC)	Projet FAO-Chine de CSS (291/CPR)	Appui du Japon à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au titre d'ePhyto (827/JPN)	Appui en nature	Total	
3. FACILITATION DE LA MISE EN ŒUVRE																
DÉPENSES (BRUTES) RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX RESSOURCES HUMAINES HORS PERSONNEL																
FRAIS DE FONCTIONNEMENT																
3.1. Réseau de la CIPV																
		X			3		3									
Coordination et facilitation de la Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux	Réunion coordonnée entre les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV), avec une contribution au plan d'action	Frais de voyage						10				5		15		
Organisation des ateliers régionaux annuels de la CIPV	Les participants ciblés bénéficient d'une aide pour participer à huit ateliers régionaux annuels de la CIPV	Frais de voyage							150	30		100	130	410		
	Neuf voyages de membres du personnel participant à des ateliers régionaux de la CIPV	Frais de voyage						25				20		45		
3.2 Renforcement des capacités																
Réalisation de l'ECP	Personnel et experts de la CIPV bénéficient d'une aide pour faciliter au moins deux ECP	Frais de voyage										50		50		
Production de guides et de matériel pédagogique	Personnel et experts de la CIPV bénéficient d'une aide pour produire deux guides et du matériel pédagogique	Frais de voyage									12			12		
Organisation d'un cours technique avancé à destination d'experts de Parties contractantes en développement	20-25 experts de pays concernés par l'initiative chinoise «Une ceinture, une route» (Asie, Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) formés en Chine	Contrats								40		240		280		
Organisation de deux cours de formation de formateurs sur la santé des végétaux	Formation de 40 spécialistes de la santé des végétaux	Frais de voyage							108					108		
3.3. ePhyto																
Organisation d'activités en rapport avec ePhyto	Tenue de réunions du Groupe directeur ePhyto	Frais de voyage												30		
Maintien en fonctionnement et mise en œuvre du système national ePhyto générique	Système national ePhyto générique maintenu en fonctionnement au Centre international de calcul des Nations Unies (CIC)	Contrats												225		
	Des spécialistes d'ePhyto et des représentants de pays en développement bénéficient d'une aide pour participer à des réunions pertinentes de renforcement des capacités	Frais de voyage										30		80		
Maintien en fonctionnement de la plateforme ePhyto	Plateforme ePhyto générique maintenue en fonctionnement au CIC	Contrats							165					165		
3.4. Conteneurs maritimes																
Organisation de réunions de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes en Chine	Une réunion physique de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes en Chine	Frais de voyage												50		
Organisation de la logistique et des activités d'appui	Toute la logistique est organisée	Frais généraux de fonctionnement											10	10		
3.5. Autres																
Contribution au fonctionnement interne	Fonctionnement efficace et efficient de l'Unité et gestion des imprévus	Frais généraux de fonctionnement							5	10				15		
Total partiel Unité chargée de la facilitation de la mise en œuvre			5	3	9	6	2	25	433	717	129	144	575	182	243	2 728

Plan de travail et budget 2020 du Secrétariat de la CIPV

Mission de la CIPV – Protéger les ressources végétales mondiales contre les organismes nuisibles	Résultats attendus/jalons – brève description	Rubriques budgétaires de la FAO • Salaires des fonctionnaires du cadre organique • Salaires des agents des services généraux • Consultants • Contrats (protocoles d'accord, autres achats) • Frais de voyage • Frais généraux de fonctionnement	Degré de priorité selon le Cadre stratégique (1 – minimal; 2 – moyen; 3 – élevé; X – obligatoire)						Source de financement (en milliers d'USD)							
			Convention	Promouvoir les mesures de lutte contre la propagation des organismes nuisibles	Appui à l'harmonisation des mesures de lutte	Aider les Parties contractantes à remplir leurs obligations	Gouvernance efficace	Score total	Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (122/MUL)	Projet de l'UE à l'appui de la CIPV (à déterminer/EC)	Projet IRSS financé par l'UE (877/EC)	Projet FAO-Chine de CSS (291/CPR)	Appui du Japon à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au titre d'ePhyto (827/JPN)	Appui en nature	Total
4. ANNÉE INTERNATIONALE DE LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX															-	
DÉPENSES (BRUTES) RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX RESSOURCES HUMAINES HORS PERSONNEL															-	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT															-	
4.1. Réunions et manifestations liées à l'Année internationale de la santé des végétaux															-	
			3	3	3	3	3	15								
Organisation d'une réunion ministérielle de haut niveau de la CIPV	Des conférenciers d'honneur bénéficient d'une aide pour participer à la réunion	Frais de voyage								5						5
	Protocole, sécurité et logistique	Facturation interne								30						30
Organisation d'une réunion de coordination avec les partenaires de la CIPV sur les activités liées à l'Année internationale de la santé des végétaux	Des partenaires bénéficient d'une aide pour participer à la réunion	Frais de voyage								2						2
	Logistique	Frais généraux de fonctionnement								1						1
Organisation d'une exposition et d'un concours de photo sur la santé des végétaux pendant la session de la CMP	Logistique	Frais généraux de fonctionnement								15						15
	Les gagnants bénéficient d'une aide pour participer à des activités	Frais de voyage								15						15
Organisation d'une conférence internationale sur la santé des végétaux	Des orateurs invités, des membres du personnel et des participants de pays en développement bénéficient d'une aide pour participer à la conférence (environ 300 participants)	Frais de voyage								130						130
	Logistique	Frais généraux de fonctionnement								70						70
Contribution à la Journée mondiale de l'alimentation axée sur la santé des végétaux	Des conférenciers d'honneur bénéficient d'une aide pour participer à la Journée mondiale de l'alimentation en qualité d'observateurs	Frais de voyage								10						10
Organisation d'une réunion du Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux	Les participants ciblés bénéficient d'une aide pour participer à la réunion	Frais de voyage								20						20
Participation aux sessions d'organes directeurs et de conférences régionales de la FAO	Des membres du personnel de la CIPV bénéficient d'une aide pour participer à ces manifestations	Frais de voyage								30						30
	Matériel d'exposition et logistique	Frais généraux de fonctionnement								20						20
4.2. Communication et plaidoyer sur l'Année internationale de la santé des végétaux															-	
Production de publications	Des publications pertinentes sont imprimées et distribuées, y compris des rapports sur les principales manifestations	Contrats								50						50
Élaboration de matériel de communication et de plaidoyer	Du matériel pertinent de communication et de plaidoyer est publié et distribué, notamment des vidéos, des annonces de service public pour la radio et la télévision, des documents audiovisuels téléchargeables, des notes d'information, des brochures, des affiches, des bannières en différentes langues, à destination des adultes comme des enfants	Contrats								80						80
	Des outils de communication et de plaidoyer sont expédiés vers leur destination	Contrats								20						20
Production d'outils de promotion	Des outils de promotion pertinents sont conçus et distribués (sacs, badges, calendriers, t-shirts, tasses, carnets, clés USB, etc.)	Contrats								20						20
Total partiel Année internationale de la santé des végétaux															130	
TOTAL															7 345	

Appendice 2 – Brève description des projets de la CIPV prévus pour 2020

Intitulé du projet: Fonds d'affectation spéciale de la Convention internationale pour la protection des végétaux (Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV)	
Donateurs: Afrique du Sud, Australie, Canada, Fédération internationale des semences, France, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Organisation nord-américaine pour la protection des plantes/États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, République de Corée, Suède, Suisse	
Code du projet: MTF/GLO/122/MUL	Budget total: 6 888 212 USD
Période d'exécution du projet: 1 ^{er} janv. 2004-31 déc. 2020	Allocation budgétaire pour 2020: 1 877 000 USD (montant prévisionnel)
Brève description du projet: Le projet vient à l'appui du programme de travail du Secrétariat et comprend les activités suivantes: Année internationale de la santé des végétaux (2020); ePhyto; organisation d'ateliers sur l'analyse des risques pour la santé des végétaux; rédaction de normes sur les mesures phytosanitaires liées à l'analyse des risques phytosanitaires; évaluation et gestion des risques phytosanitaires; mise en place d'une quarantaine végétale; élaboration de mesures phytosanitaires qui seront utilisées dans le commerce international; formulation de directives pour les programmes de lutte contre les organismes nuisibles; utilisation de méthodes d'élaboration de certificats phytosanitaires; utilisation de méthodes d'irradiation comme mesures phytosanitaires; élaboration de directives pour établir des systèmes de réglementation phytosanitaire des importations; participation des pays en développement membres de la Commission aux réunions de la CIPV; échange d'informations; organisation d'ateliers régionaux sur les projets de normes et sur l'élaboration et l'application d'orientations que les pays peuvent utiliser dans l'évaluation des aspects institutionnels et réglementaires des systèmes phytosanitaires nationaux; mesures incitant les membres à utiliser l'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP) et à formuler des plans phytosanitaires nationaux. Toutes les techniques mises au point sont appliquées dans les pays membres de la CIPV.	

Intitulé du projet: Appui à la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des végétaux	
Donateur: Commission européenne	
Code du projet: À déterminer	Budget total: À déterminer (en USD)
Période d'exécution du projet: À déterminer	Allocation budgétaire pour 2020: À déterminer (en USD)
Brève description du projet: L'objectif global du projet est de favoriser des échanges et des marchés plus inclusifs et plus efficaces en augmentant la capacité des Parties contractantes de mettre en œuvre la CIPV et ses normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP).	

Intitulé du projet: Renforcement de la capacité des Parties contractantes en développement de mettre en œuvre la Convention internationale pour la protection des végétaux	
Donateur: Chine	
Code du projet: GCP/INT/291/CPR	Budget total: 2 007 541 USD
Période d'exécution du projet: 24 fév. 2017-31 déc. 2020	Allocation budgétaire pour 2020: 625 000 USD
Brève description du projet: Le projet proposé devrait contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et le commerce des produits agricoles dans les pays participants. Il est prévu que les interventions réalisées dans le cadre du projet renforcent la capacité des pays en développement de mettre en œuvre la CIPV et ses normes. Le projet vise à réaliser les produits suivants: Produit 1. Amélioration de la capacité de 226 représentants de plus de 100 pays en développement de comprendre la CIPV; Produit 2. Renforcement de la coopération interrégionale axée sur la stratégie chinoise «Une ceinture, une route» entre 40 pays en développement; Produit 3. Amélioration de l'exécution des programmes de la CIPV au moyen du partenariat technique avec l'organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) de la Chine; Produit 4. Approfondissement de la connaissance de la CIPV aux niveaux national, régional et mondial.	

Intitulé du projet: Coopération au service de l'élaboration de la solution ePhyto et de la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des végétaux	
Donateur: Japon	
Code du projet: GCP/GLO/827/JPN	Budget total: 675 681 USD
Période d'exécution du projet: 1 ^{er} sept. 2017-31 août 2020	Allocation budgétaire pour 2020: 182 000 USD
<p>Breve description du projet: Le projet vise à renforcer la capacité des pays d'appliquer les normes relatives à la certification des importations et des exportations (au moyen de la solution ePhyto) et à l'exclusion d'organismes nuisibles. L'objectif est de mettre en œuvre des mesures de renforcement des capacités au service d'un commerce sans danger, qui soient en accord avec les objectifs stratégiques de la FAO et les objectifs de développement durable (ODD) concernant la facilitation des échanges. Ce résultat reposera sur deux produits principaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit 1. Assistance technique au système ePhyto de la CIPV; - Produit 2. Appui à la mise en œuvre et au renforcement des capacités. 	

Intitulé du projet: Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV (IRSS) – troisième cycle	
Donateur: Commission européenne	
Code du projet: GCP/GLO/877/EC	Budget total: 922 758 USD
Période d'exécution du projet: 1 ^{er} fév. 2018-31 janv. 2021	Allocation budgétaire pour 2020: 187 000 USD
<p>Breve description du projet: Le projet comprend des activités qui permettent d'évaluer et de repérer les problèmes et les pratiques optimales des Parties contractantes dans le domaine de la protection des végétaux. Ces activités produisent des informations, aux niveaux national, régional et mondial, sur la mise en œuvre de la CIPV, les NIMP et les nouveaux enjeux phytosanitaires. Toutes les informations sur les rapports, études, enquêtes, ateliers et colloques relatifs à l'IRSS sont disponibles, en libre accès, sur la page ippc.int qui y est consacrée. Les activités alimentent le rapport sur l'examen triennal de la mise en œuvre, qui résume l'état d'avancement de l'application de la CIPV et de ses normes par les Parties contractantes.</p>	